



ATRIP

**ATRIP ESSAY COMPETITION 2018
FOR YOUNG RESEARCHERS IN INTELLECTUAL PROPERTY LAW**

ATRIP's Executive Committee is proud to launch its annual essay competition for young researchers in intellectual property law. The competition is sponsored by FICPI, the International Federation of Intellectual Property Attorneys.



Guidelines for participants:

The paper may pertain to any topic related to intellectual property law.

Papers may be submitted in French or English. Entries should be submitted to **admin@atrip.org** no later than **15 February 2019**.

The text of the paper should be no less than 5,000 words and no more than 10,000 words, including footnotes. . The manuscript should not identify the author and should not have been published or accepted for publication. These rules are applied strictly

The author of the paper should be no older than 35 years of age as of December 31, 2018. When submitting your Essay, please confirm in the accompanying email that you meet this requirement.

The Executive Committee will consider many factors in its evaluation of the submissions, including:

- coherence and structure of the argument
- the quality, detail and appropriateness of references to the current and relevant literature
- originality of the topic, argument and analysis
- relevance of the contribution beyond one jurisdiction (including relevance to international IP or a comparative analysis)

The authors of the top three placed papers will be announced on the ATRIP website and the papers uploaded to the essays section. The author of the first placed paper will be invited to give a presentation as a speaker at the next ATRIP annual Congress to be held in Nashville, Tennessee, United States from August 25 to 28, 2019.

The Executive Committee reserves the right not to proclaim any or all winners should the quality of the papers be considered insufficient.



ATRIP

**ATRIP CONCOURS DE REDACTION 2017
POUR JEUNES CHERCHEURS EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Le Comité exécutif de l'ATRIP est fier d'annoncer le concours de rédaction pour jeunes chercheurs en propriété intellectuelle de l'année 2018. Le concours est sponsorisé par la FICPI, la Fédération Internationale des Conseils en Propriété Intellectuelle.



Instructions :

Le texte, portant sur tout sujet relevant de la propriété intellectuelle, doit être rédigé en français ou en anglais et être soumis à l'adresse **admin@atrip.org**, au plus tard le **15 février 2019**

Le texte doit compter au moins 5 000 mots sans dépasser la limite de 10 000 mots (notes infrapaginales comprises). Le manuscrit ne doit contenir aucun renseignement qui permettrait l'identification de l'auteur et ne doit pas avoir été publié ou accepté pour publication. Ces règles sont appliquées de façon stricte.

Le concours est ouvert à toute personne âgée de 35 ans ou moins le 31 décembre 2018. Veuillez svp confirmer dans le courriel (mail) par lequel vous nous envoyer votre texte que vous satisfaites à cette exigence.

L'évaluation des manuscrits par les membres du Comité exécutif tiendra compte de nombreux facteurs, notamment:

- la cohérence et la structure de l'argumentaire
- le rôle et la qualité des références à la littérature pertinente
- l'originalité du sujet, de l'argumentaire et de l'analyse
- la pertinence de la contribution au-delà d'une juridiction unique (y compris la pertinence du texte du point de vue du droit internationale ou comparé).

Les auteurs des trois meilleurs textes seront identifiés comme tels sur le site de l'ATRIP (www.atrip.org) dans une section prévue à cet effet.

En outre, l'auteur du meilleur texte sera invité à faire une présentation au congrès annuel de l'ATRIP qui aura lieu à Nashville au Tennessee (É-U.) du 25 au 28 août 2019.

Le Comité se réserve le droit de ne pas décerner de prix s'il juge que les textes ne sont pas de qualité suffisante.